

Lorsqu'un service est mandaté pour procéder à l'analyse d'une information préoccupante, un travailleur social peut être amené à rencontrer un enfant ou un adolescent afin d'accueillir sa parole et évaluer dans quelle mesure il peut être en danger dans son milieu de vie.

Quels sont les paramètres à prendre en compte afin de construire un cadre et établir une relation qui lui donneront l'opportunité de s'ouvrir à propos de ce qu'il vit. Où rencontrer l'enfant ? En présence de qui ? Comment travailler en binôme ? Quels types d'information rechercher ? Avec quels supports ? Comment rédiger le rapport ?

CONTENU

Cette formation mettra l'accent sur 3 dimensions :

1. Exposé des biais fréquents qui peuvent altérer la qualité du témoignage de l'enfant. Ils sont en relation avec :
 - la tendance à la suggestibilité des enfants ;
 - le fait qu'ils aient pu être coachés par des adultes, en particulier leurs parents ;
 - le recours au mensonge pour protéger quelqu'un ou se sortir d'une situation embarrassante ;
 - la difficulté à discriminer la réalité et la fantaisie ;
 - le mutisme ou le peu de capacité d'élaboration de certains enfants
2. Présentation de deux protocoles d'entretien conçus initialement pour le recueil du témoignage d'enfants présumés abusés sexuellement.
Exercices ayant pour objectif de monter combien ces protocoles d'entrevues sont pertinents dans d'autres situations où l'intégrité morale, psychologique et physique d'un enfant est mise en péril.
3. Présentation de dynamiques familiales dysfonctionnelles permettant de mieux comprendre avec quels éléments de réalité doivent composer des enfants mis en danger dans leur développement. Ce qui peut les amener à développer des modes d'adaptation pathologique et avoir une incidence sur leur capacité narrative.

OBJETIFS

Au terme de la formation, les participants seront davantage outillés pour :

- Établir un lien de confiance avec un jeune qui ne les a pas nécessairement choisis comme « confident » ;
- Construire une hypothèse servant de fil conducteur à l'entretien ;
- Prendre en compte les résistances mises en place par des enfants / adolescents qui ont besoin de se préserver de la souffrance ;
- Définir un mouvement général d'intervention et pouvoir changer de cap si l'approche utilisée s'avère inefficace ;
- Motiver l'enfant / l'ado à prendre le risque de s'exposer si cette option se révèle être pertinente.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques des concepts et de mouvements généraux d'intervention ;
- Dossier pédagogique reprenant des questionnaires, des modalités d'entretiens, des exemples de formulation, des grilles d'analyse et autres points de repère utiles pour mener des entretiens et décider des actions à mettre en œuvre ;
- Présentation de cas cliniques par le formateur servant de base à des exercices individuels, en binômes ou en sous-groupes ;
- Supervisions de cas amenés par les participants ;
- Mises en situation et expérimentation des outils proposés ;
- Grille d'évaluation de la formation.
- Supports vidéo,
- Powerpoint.

PUBLIC CIBLE

- Intervenants psycho-socio-éducatifs,
- psychologues,
- travailleurs sociaux,
- médiateurs
- et autres professionnels de la relation d'aide.

PREREQUIS

Aucun

FORMATEUR

Claude SERON est éducateur spécialisé et psychopédagogue, avec une longue pratique du secteur de l'Aide à la Jeunesse (Liège). En 1996, il a fondé l'association Parole d'Enfants pour venir en aide aux enfants victimes d'abus sexuels et leur famille, et pour sensibiliser les professionnels et le grand public à cette problématique grave. Il est également l'auteur ou l'éditeur de plusieurs ouvrages sur la thématique de l'enfance en danger. Entre autres, « Don, pardon et réparation. Comment résilier un contrat avec la souffrance » (Ed. Fabert, 2007), « Au secours, on veut m'aider ! Venir en aide aux adolescents en révolte, en rupture, en détresse » (Fabert, 2006).

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Recueil personnalisé des difficultés initiales.
- Synthèses intermédiaires.
- Evaluation individuelle.
- Bilan collectif oral de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement en ligne.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Paris (lieu précis déterminé au plus tard un mois avant la formation)

Dates : les 29 et 30 novembre et 1^{er} décembre de 09h30 à 17h (18h de formation)

Frais d'inscription individuelle : 410 € (410 CHF) - Par convention (formation continue) en France : 565 €

Association Parole d'Enfants

En Belgique > 31, rue Bassenge B-4000 Liège Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

www.parole.be - info@parole.be

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- Par internet via notre site www.parole.be ;
- Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soit par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Nom : Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél :
e-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution
Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél :
e-mail :

PAIEMENT

- J'effectue un virement européen de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif – n° d'agrément : 93840400584 (inscription par convention en France)
- J'effectue un virement de € sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)
- J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)
- J'effectue un virement de CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXXX (Suisse)

FACTURE

- Je désire recevoir une facture établie au nom de
à mon adresse privée professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation sera effective qu'à la **réception de votre paiement** d'une attestation de prise en charge signée par v employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des plc disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire réservation provisoire dans l'attente de la réponse de v employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons arrangement à l'amiable s'il nous est possible de \ remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE

.....

Association Parole d'Enfants